

« Les grands rendez-vous que nous avons identifiés se situent à l'horizon 2033/2035, avec la mise en service, à cette échéance, du sous-marin nucléaire lanceur d'engins (SNLE) de 3e génération, du successeur des missiles balistiques (M-51.3) et de croisière (ASMPA), ainsi que la modernisation éventuelle de notre flotte d'avions porteurs. Les décisions d'investissement les plus significatives devront être prises dès la prochaine loi de programmation militaire, car la dissuasion se pense dans le temps long. Le chef des armées devra rapidement faire des choix cruciaux qui auront des conséquences pour la sécurité de la France tout au long du XXIe siècle », a indiqué M. Xavier Pintat (Les Républicains - Gironde).

M. Jeanny Lorgeoux (Socialiste et républicain - Loir-et-Cher) a ajouté :
« L'importance de la modernisation de la dissuasion est triple : politique et stratégique, pour nous garantir contre un retour des États-puissance ; technologique, pour rester crédible avec les systèmes de défense anti-missile, de déni d'accès et la menace cyber ; capacitaire : la dissuasion permet à nos forces conventionnelles de se maintenir à un niveau d'excellence unique, que nous voulons pérenniser en conservant le caractère dual des forces nucléaires. »